

Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs (CEGAMA)

Association affiliée au C.G.M.P. (Centre Généalogique du Midi-Provence)
et à la Fédération Française de Généalogie (F.F.G.)

Siège social : 357 Route de Valbonne 06330 ROQUEFORT-les-PINS

E-mail : contact@cegama.org Site Web : <http://www.cegama.org>

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/12/2020

Ordre du jour :

- Fixer la date de la prochaine AG
- Définir les dispositions concernant les cotisations 2021
- Modification du règlement intérieur pour introduire les AG virtuelles
- Questions diverses

Les présents sont : Josiane AMIEL
Jean Pierre BOUVIER
Jean-Paul CORNU
Jean Luc DANTAN
Caroline HAEGELIN
Francel GENAUZEAU
Christian GUIOTTON

Absents excusés : Claude DESARTINE
Michel VANNESTE
Jean-Claude CARON

Réunion organisée en visio-conférence

La réunion est organisée en visio conférence via google meet à partir de 17h30

1- Fixer la date de la prochaine AG

Les années précédentes l'AG s'est tenue le 1er samedi de février.

A l'unanimité il est décidé de repousser de quelques mois (par exemple début juin) pour l'organiser en présentiel. La date sera figée début mai en fonction de la situation sanitaire et si nécessaire organisée en visio conférence.

2- Définir les dispositions concernant les cotisations 2021

Dans le contexte actuel où les événements généalogiques et nos réunions sont annulés nos dépenses se sont quasiment réduites aux cotisations CGMP et FFG et aux frais bancaires et d'assurance. L'association est à but non lucratif. Les précédents exercices s'étant soldés positivement permettent de faire cette offre sans compromettre l'avenir.

Francel propose de faire un geste pour nos adhérents. Il propose de prolonger l'adhésion de 2020 l'année prochaine.

Jean-Paul propose d'offrir un abonnement à PG à l'ensemble des adhérents en utilisant les 20€ de cotisation pour payer l'abonnement. Jean-Marie delli PAOLI contacté ayant applaudi cette

proposition. Cette option a en plus l'avantage de faire la promotion de PG auprès de nos adhérents.

C'est ce second choix qui fait l'unanimité, Jean-Paul se charge de confirmer l'accord du CGMP.

3- Modification du règlement intérieur pour introduire les AG virtuelles

La question est posée de savoir si le règlement intérieur doit être modifié pour y introduire la possibilité d'organiser nos AG virtuellement.

Le règlement intérieur prévoit qu'« Il pourra être modifié, après discussion en Conseil d'Administration chaque fois que nécessaire. Les modifications devront être approuvées en Assemblée Générale Ordinaire ».

Il faut donc tenir une AGO pour décider si le règlement intérieur modifie l'organisation de l'AGO ...

On en reparlera début mai.

4. Questions diverses

Compte tenu de la maladie actuelle de Jean Claude CARON, Francel assurera par intérim les fonctions de trésorier pendant son indisponibilité

Il sera demandé aux adhérents d'envoyer leur règlement au siège de l'association. en même temps que l'offre d'abonnement gratuit à PG.

La séance est levée à 18h30.

Le Président : Francel GENAUZEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francel', written over a light blue rectangular background.

La Secrétaire Josiane AMIEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Josiane', written over a light blue rectangular background.